



ANALYSES ET ÉTUDES

L'impact de la punaise diabolique sur l'agriculture occitane

Deux enquêtes pour documenter les impacts de la punaise diabolique



Crédit photographie
© INRAE - Jean-Claude STREITO

Contexte

Originaire d'Asie, la punaise diabolique (*Halymorpha halys*) a été pour la première fois détectée en Europe en 2004 au Liechtenstein et en Suisse. Sa première observation en France remonte à 2012 en Alsace, et en 2015 en Occitanie à Escalquens (31). Les études à l'échelle française concernant la punaise diabolique ont débuté en 2020 où de nombreux signalements se sont multipliés à travers tout le territoire national. Cet insecte polyphage s'attaque à de nombreuses cultures (liste non exhaustive) : abricots, cerises, kiwis, noisettes, pêches, pommes, poires, prunes, mais aussi aubergines, choux, courgettes, fraises, framboises, haricots, tomates, poivrons, ou encore le blé, le maïs, le tournesol, et le soja. Il se sert de son rostre pour percer les tissus végétaux et rejeter des enzymes digestives dans le fruit, responsables

des dégâts : déformation, décoloration, boursoufflement, maturité précoce, retard de croissance ou nécrose. Face à ce constat, et considérant le besoin d'améliorer la connaissance de l'impact de la punaise diabolique sur les cultures occitanes, la Draaf Occitanie a réalisé une étude multi-filière sur ce ravageur. À cet effet, deux moyens ont été mobilisés :

- **Enquête quantitative** : un questionnaire en ligne adressé à l'ensemble des agriculteurs potentiellement impactés afin de dresser un état des lieux complet sur la région ;
- **Enquête qualitative** : une étude terrain réalisée sur le département du Tarn-et-Garonne (le plus touché en Occitanie) auprès d'une vingtaine d'agriculteurs afin d'approfondir certains points (contexte d'exploitation, observations et dégâts, stratégie de lutte, attentes et craintes).

Ces deux études ont été construites à travers le prisme de l'usage des produits phytosanitaires. En effet, il est souhaité de suivre l'évolution de leur utilisation face à cette nouvelle pression. Cette publication, scindée en deux parties, analyse les résultats de ces deux enquêtes.

La punaise diabolique (*Halymorpha halys*) est à distinguer de la punaise nébuleuse ou grise (*Rhaphigaster nebulosa*) très commune en France. Cette dernière ainsi que la punaise verte (*Nezara viridula*), ont déjà été répertoriées comme occasionnant des dégâts aux cultures mais ils ne sont pas aussi importants que ceux de la punaise diabolique.

PARTIE I

ÉTUDE QUANTITATIVE

UNE ENQUÊTE EN LIGNE

Démarrage : 25 mai

Relance pour réponse : juillet et août

Clôture : fin du mois d'août 2025

Les exploitations déclarant aux aides de la politique agricole commune (PAC), représentent un peu plus de 45 000 agriculteurs en 2024 en Occitanie. En écartant les éleveurs « purs », un échantillon de 25 801 exploitants a été constitué et a reçu le questionnaire. En cours de campagne, comme suite à la demande de professionnels et de la Draaf Nouvelle-Aquitaine, l'enquête a été élargie à deux départements limitrophes de la région Occitanie : la Dordogne et le Lot-et-Garonne. L'échantillon final à enquêter a ainsi atteint 31 159 agriculteurs. Après 3 mois, 3 029 réponses au total ont été collectées soit 12 % des enquêtés (cf. Tableau 1), donnant un taux de réponse satisfaisant. En effet, l'enquête a été largement relayée au sein du monde agricole à travers les Chambres d'Agriculture départementales, et des articles ont été publiés dans la presse agricole (Vitisphère), dans des documents d'information techniques et réglementaires (BSV Grandes Cultures), ainsi que sur le site de la Draaf Occitanie.

Cette publication synthétise les résultats de la région Occitanie uniquement.

Certaines filières, particulièrement touchées comme l'arboriculture, ont mis en place un réseau de surveillance de la dynamique de population, notamment à travers le piégeage des punaises et le suivi des dégâts qu'elles occasionnent. Cependant, les impacts réels sur les cultures occitanes restent encore aujourd'hui difficiles à évaluer. Afin de dresser un panorama de ces impacts, un questionnaire court a été adressé aux exploitants pour aborder les points suivants : présence ou non sur l'exploitation, dégâts induits et moyens de luttés utilisés.

Les réponses

3 029 exploitants ont répondu à l'enquête quantitative en Occitanie, avec un taux de réponse un peu plus important dans les départements des Pyrénées orientales, du Gers, de l'Hérault et de Tarn-et-Garonne.

Cf. tableau 1 et carte 1.

Carte 1 : Nombre et taux de réponse des agriculteurs occitans

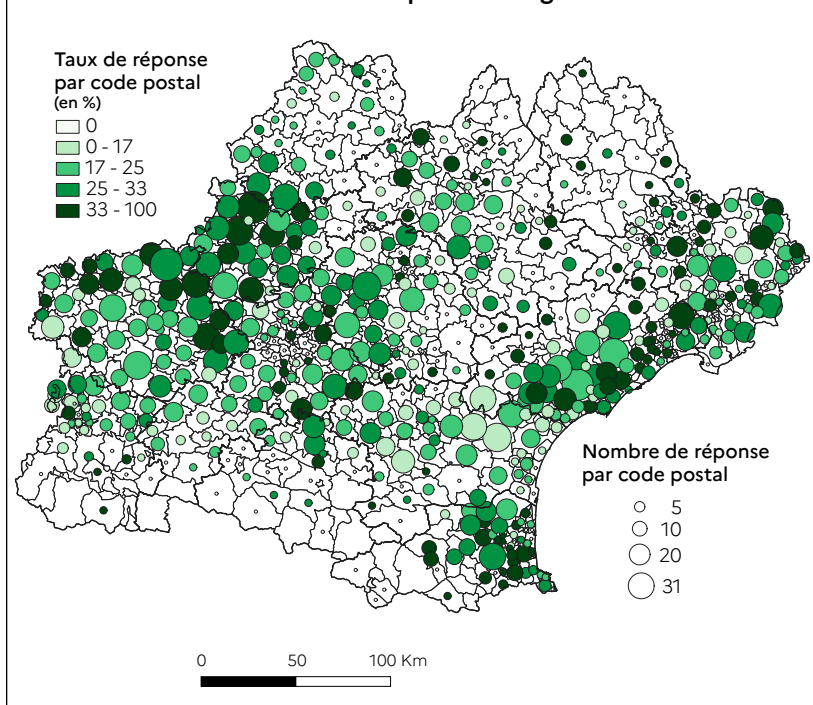


Tableau 1 : Nombre et taux de réponse des agriculteurs occitans

Département	Agriculteurs enquêtés	Nombre de répondants	Taux de réponse
Ariège	461	49	11 %
Aude	3 273	276	8 %
Aveyron	1 776	193	11 %
Gard	2 319	281	12 %
Haute-Garonne	2 601	276	11 %
Gers	3 886	506	13 %
Hérault	3 501	465	13 %
Lot	967	116	12 %
Lozère	205	22	11 %
Hautes-Pyrénées	1 175	109	9 %
Pyrénées-Orientales	1 004	162	16 %
Tarn	2 352	253	11 %
Tarn-et-Garonne	2 281	321	14 %
Occitanie	25 801	3 029	12 %

Source tableau et carte : Enquête en ligne sur la punaise diabolique 2025 - Draaf Occitanie

AVERTISSEMENT : Des biais d'enquête peuvent exister du fait, notamment, qu'un exploitant n'ayant jamais observé de punaise diabolique se sentira moins concerné et aura moins tendance à répondre à l'enquête que s'il était largement touché. Aucune correction de ces biais ne peut être mise en œuvre, les résultats sont bruts de ces effets possibles.

Observation en Occitanie

À l'échelle de la région Occitanie, la punaise diabolique est observée par 62 % des répondants. Dans le détail, elle est principalement observée sur les spécialisations de cultures fruitières et autres cultures permanentes (82 % des répondants de cette spécialisation l'ont observée), de maraîchage (79 %) et de grandes cultures (74 %). Il s'agit également des spécialisations avec la plus importante proportion de dégâts : ils sont rapportés par 60 % des répondants spécialisés en cultures fruitières et autres cultures permanentes, 50 % des répondants spécialisés en maraîchage et 41 % des répondants spécialisés en grandes cultures.

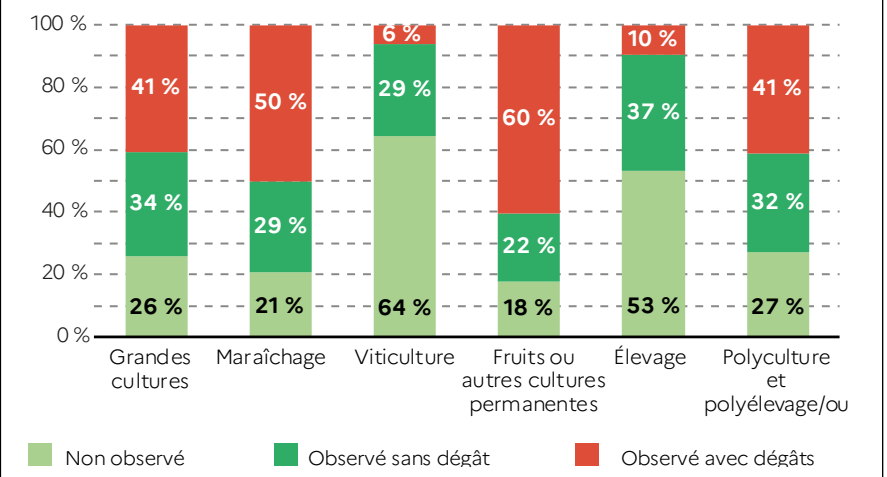
Les exploitations viticoles semblent être très peu impactées par la punaise, tout comme les exploitations spécialisées en productions animales ayant répondu au questionnaire, car possédant une partie significative de production végétale au sein de leur exploitation (le plus souvent un atelier en grandes cultures). Enfin, des exploitations de polyculture et/ou polyélevage apparaissent comme impactées. Cela s'explique par la présence d'ateliers de grandes cultures ou d'arboriculture, parfois combinés.

Ces réponses confirment des tendances de fond observées depuis plusieurs années par la recherche et le monde technique agricole : la punaise diabolique semble privilégier l'arboriculture, le maraîchage et les grandes cultures.

Les départements du Tarn-et-Garonne ainsi que du Gers sont ceux où le taux d'observation de la punaise diabolique est le plus important avec respectivement 94 % et 79 % des répondants déclarant en observer sur leur exploitation (cf. graphique 2). De plus, il s'agit des départements avec

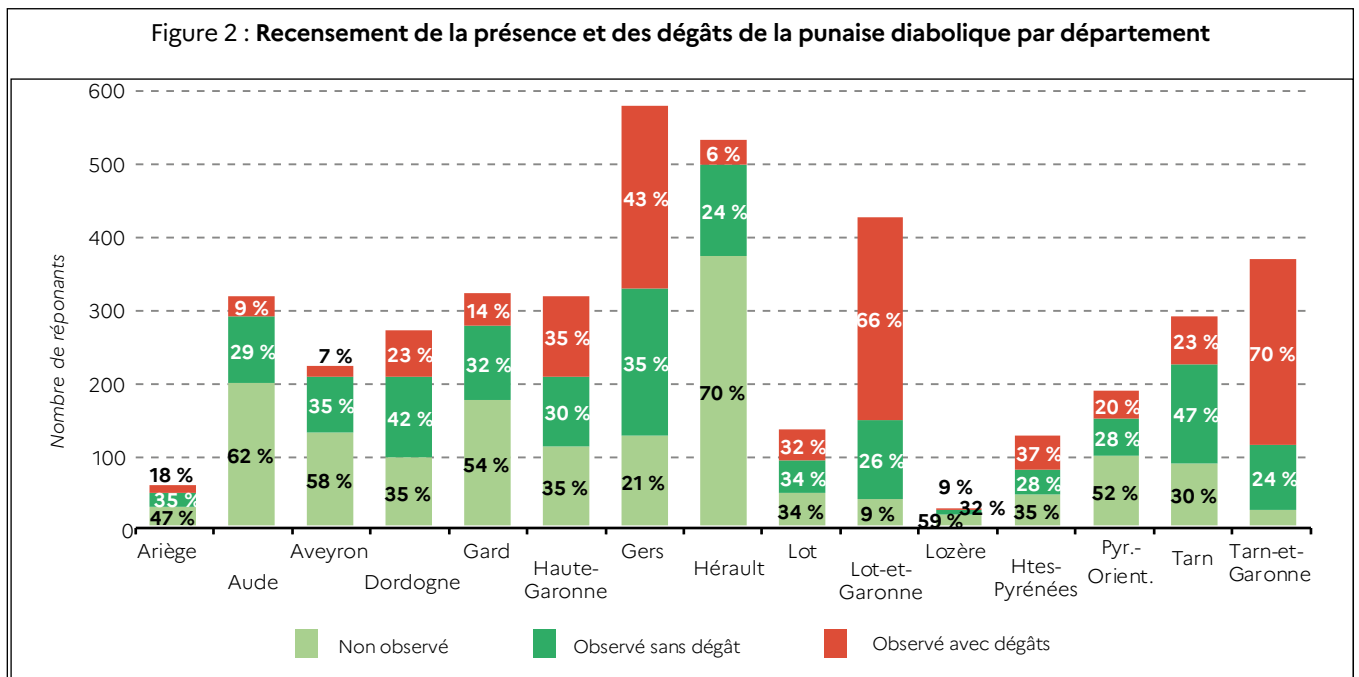
le taux de présence de dégâts le plus important (70 % et 43 %). Le Tarn-et-Garonne est un département dont les répondants ont des exploitations tournées vers l'arboriculture, alors que pour le Gers il s'agit des grandes cultures. Ceci concorde avec les résultats du graphique 1 où l'arboriculture et les grandes cultures sont les principales filières impactées par la punaise diabolique. À l'inverse, les répondants des départements de l'Hérault et de l'Aude se disent peu impactés par la punaise, ces derniers sont majoritairement des viticulteurs.

Figure 1 : Recensement de la présence et des dégâts de la punaise diabolique par spécialisation



Source : Enquête en ligne sur la punaise diabolique 2025 – Draaf Occitanie

Figure 2 : Recensement de la présence et des dégâts de la punaise diabolique par département



Source : Enquête en ligne sur la punaise diabolique 2025 – Draaf Occitanie

Lieu et période d'observation

La punaise diabolique est principalement observée sur les cultures (44 % des répondants), dans les bâtiments (40 %) et sur la végétation annexe de l'exploitation (arbres, haies, arbustes, pour 34 %). Dans le détail, 72 % des exploitations arboricoles observent ce ravageur sur leurs cultures, 69 % pour le maraîchage et 56 % pour les grandes cultures, contre 15 % des viticulteurs. Pour les bâtiments, c'est 54 % en arboriculture, 49 % en grandes cultures, 42 % en maraîchage et 21 % en viticulture. Enfin, au sein de la végétation annexe, c'est 52 % en arboriculture, 44 % en maraîchage, 38 % en grandes cultures et 18 % en viticulture. La punaise diabolique s'observe le plus souvent au sein des exploitations durant l'été et l'automne (respectivement 68 % des répondants et 66 %). Elle s'observe un peu moins au printemps (59 %) et peu en hiver (32 %).

Au cours de l'hiver, les punaises sont principalement observées dans les bâtiments, alors que pour le reste des saisons c'est dans les cultures et la végétation annexe.

Dégâts

Dans cette partie, les dégâts sont définis comme une altération physique et chimique des cultures entraînant la plupart du temps une perte de rendement. Les filières les plus touchées sont le

maraîchage de plein champ, les fruits à coques, à pépins et à noyaux ainsi que le kiwi. À titre d'exemple, 68 % des exploitations produisant des fruits à coques déclarent au moins 20 % de dégâts, et plus d'un tiers au moins 40 %. Les grandes cultures et le maraîchage sous abris semblent être plus épargnés. Néanmoins, lorsqu'on regarde dans le détail des grandes cultures, le soja est une culture très impactée par la punaise diabolique avec des dégâts référencés de manière systématique. En effet, trois quarts d'entre eux déclarent au moins 20 % de dégâts, 17 % plus de 60 % de dégâts, le plus gros pourcentage de toutes les cultures enquêtées. Les répondants expriment moins de dégâts pour le maraîchage sous abris comparé à celui de plein champ. La culture maraîchère la plus touchée est celle de la tomate.

Moyens de lutte

Les agriculteurs ont été interrogés sur l'efficacité ressentie des moyens de lutte face à la punaise diabolique. Les insecticides utilisables en agriculture biologique et les solutions de biocontrôles sont jugés très inefficaces face aux problèmes que posent la punaise, plus de la moitié des répondants ne leur attribuant aucune efficacité. L'usage d'insecticides conventionnels est satisfaisant pour 15 % des répondants et les filets anti-insectes semblent se démar-

quer avec 27 % de satisfaction. Toutefois, ce dernier est compliqué à mettre en œuvre (aucune punaise ne doit être piégée à l'intérieur lorsqu'il est déployé), en particulier pour les noisetiers (hauteur des arbres trop importante) et surtout à un coût financier important.

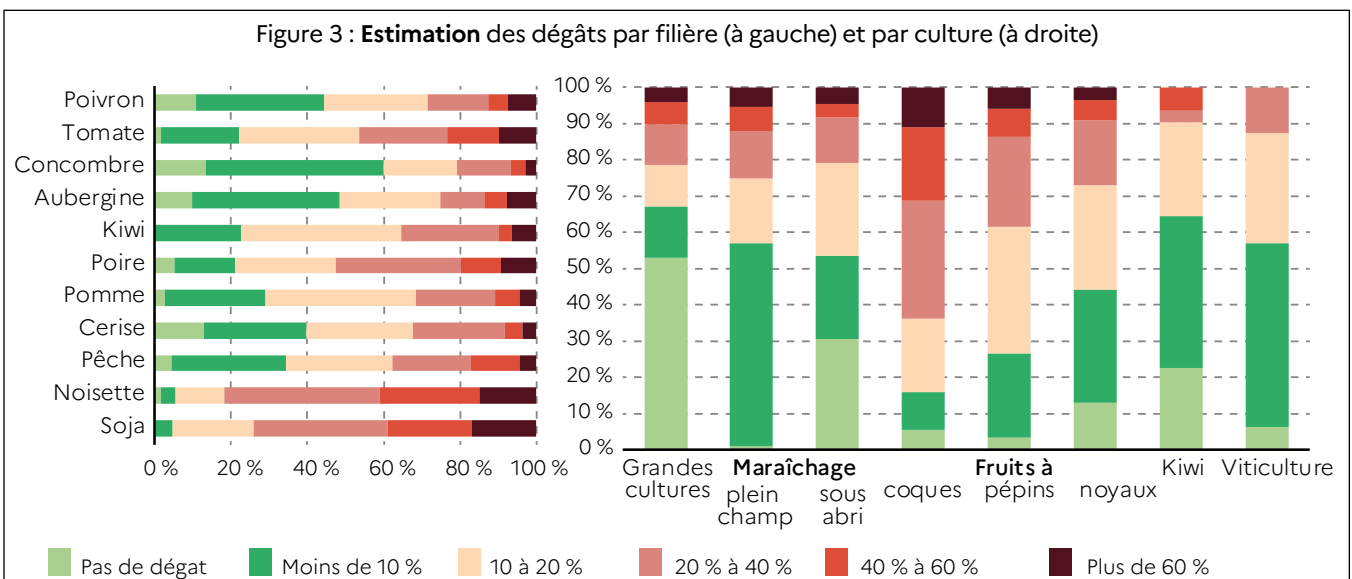
De façon générale, 9 répondants sur 10 se disent insatisfaits des moyens de lutte actuellement autorisés, quelle que soit leur filière. Celle des fruits à coques, très fortement impactée, est la filière la plus insatisfaite.

Toutes filières confondues, selon les répondants, l'efficacité des produits n'est pas suffisante pour faire face à une telle pression.

Le questionnaire permettait aux exploitants de librement mentionner un autre moyen de lutte utilisé. Largement référencé, le piégeage des punaises est souvent utilisé. D'autres réponses indiquent l'arrêt total de la culture, l'exploitant étant démuné face aux dégâts du ravageur. En grandes cultures, certains répondants évoquent l'irrigation comme une pratique corrélée à de moindres dégâts.

Cette enquête dresse ainsi un premier panorama de l'impact de la punaise diabolique sur l'agriculture d'Occitanie, avec le Tarn-et-Garonne comme un des départements les plus touchés. Une enquête qualitative a été menée dans ce territoire pour une vision plus large et complète de l'impact sur les cultures.

Figure 3 : Estimation des dégâts par filière (à gauche) et par culture (à droite)



Source : Enquête en ligne sur la punaise diabolique 2025 - Draaf Occitanie

PARTIE II

ÉTUDE QUALITATIVE EN TARN-ET-GARONNE

L'enquête qualitative

Caractéristiques des exploitants interrogés	
Nombre	22
SAU moyenne (ha)	97
Cultures présentes dans les exploitations	
Noisette	8
Kiwi	7
Pomme	11
Poire	2
Pêches, nectarines, brugnons	3
Cerise	3
Soja	5
Maraîchage	3
Grandes cultures	12

L'enquête a été réalisée de juin à juillet 2025. Chaque entretien a duré entre une et deux heures. Le guide d'entretien portait sur les thématiques suivantes : le profil de l'enquêté (formation, installation, motivations, âge), les caractéristiques de l'exploitation (surface, productions, main-d'œuvre, certification, irrigation, biodiversité), les dégâts causés par la punaise diabolique et les observations réalisées sur le terrain, la stratégie de lutte adoptée et les sources d'information mobilisées et les attentes et craintes exprimées

Source : Enquête qualitative en Tarn-et-Garonne sur la punaise diabolique 2025 – Draaf Occitanie.

En complément de l'enquête quantitative, un travail d'approfondissement ciblé sur le département de Tarn-et-Garonne a été engagé. Dans ce département, toutes les cultures sont présentes avec une forte représentation de la filière arboricole pour laquelle la pression de la punaise semble être la plus élevée. Le caractère polyphage de la punaise diabolique, confirmé par les réponses à l'enquête quantitative, nous a conduit à interroger plusieurs exploitations ayant des productions de noisettes, kiwis, pommes, pêches, poires, cerises, soja, aubergines, courgettes, poivrons et tomates.

3 questions et 10 hypothèses

Quels dégâts sont observés et quels facteurs les favorisent ?

Hypothèse 1 : La punaise diabolique est un ravageur de plus en plus pré-

gnant dans les exploitations agricoles et qui occasionne des dégâts sur de nombreuses cultures (arboriculture, maraîchage, grandes cultures).

Hypothèse 2 : Les agriculteurs touchés par ce ravageur savent l'identifier et reconnaissent ses dégâts sur leurs cultures.

Hypothèse 3 : Les premiers signes d'attaque de la punaise diabolique ne sont pas toujours visibles, les agriculteurs ne parviennent pas toujours à identifier le moment précis où la punaise diabolique s'attaque aux cultures.

Hypothèse 4 : Les caractéristiques internes et externes (assolement, bâtiments, haies, proximité d'autres cultures sensibles...) d'une exploitation sont des facteurs aggravants la présence de la punaise diabolique et les dégâts qu'elle provoque.

Hypothèse 5 : Les dégâts imputés à ce ravageur sont compliqués à estimer.

Est-ce que la lutte phytosanitaire est courante et quelles sont les alternatives utilisées ?

Hypothèse 6 : La lutte phytosanitaire est peu efficace en raison d'une connaissance encore partielle du cycle biologique de la punaise diabolique et des mouvements des populations.

Hypothèse 7 : Les agriculteurs n'utilisant pas de produits phytosanitaires rencontrent davantage de difficultés à protéger leurs cultures contre la punaise diabolique.

Quel accompagnement est mis en place pour aider les exploitants ?

Hypothèse 8 : La majorité des agriculteurs touchés par la punaise diabolique bénéficient d'un accompagnement individuel dans la gestion de ce ravageur.

Hypothèse 9 : Le rôle de la recherche est primordial pour trouver un moyen de lutter contre les punaises diaboliques en limitant le recours aux produits phytosanitaires.

Hypothèse 10 : La mise en place d'une lutte collective contre la punaise diabo-

lique est perçue comme une solution pertinente.

Les résultats

FILIÈRE NOISETTE

9 producteurs ont été enquêtés en Tarn-et-Garonne, représentant une superficie totale de 336 ha de noisettes, soit en moyenne un verger de plus de 35 ha. Ces producteurs disposent pour deux d'entre eux de systèmes très spécialisés. Les autres exploitent des systèmes plus diversifiés avec notamment soit des grandes cultures, soit d'autres productions fruitières telles que des pommes ou des fruits à noyaux. Le verger de noisetier contribue totalement ou significativement à la pérennité économique de l'exploitation.

Observations

La punaise diabolique est présente depuis 2017-2018 pour les plus anciennes observations, voire en 2015 pour une exploitation. Selon les producteurs interrogés, au cours des 8 dernières années, la population de punaises est en constante augmentation, avec des pics d'observation en 2021, 2022 ou 2024 selon les exploitations. La pression est jugée forte pour la plupart des producteurs de noisettes (punaises présentes sur toute l'exploitation et observées très fréquemment). Le suivi des populations grâce au piégeage est assuré par la coopérative Unicoque et l'Association Nationale des Producteurs de noisettes (ANPN). La chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne assure également un suivi. Les punaises sont dénombrées et les données sont communiquées dans le cadre d'un réseau d'échange sur une messagerie instantanée. Toutes les formes sont observées, des ooplaques, des larves et les différents stades adultes qui se succèdent pendant l'été. Les observations sont faites tout au long de la campagne, sur certaines exploitations dès le mois de mai, et sur d'autres plus tard, peu avant la récolte des noisettes. De manière

générale, le pic d'observation se situe en septembre. Enfin, il semblerait que les parcelles à proximité de céréales et de tournesol moissonnés subissent une colonisation accrue.

Dégâts

Les dégâts peuvent être assez variables d'une exploitation à une autre, d'une campagne à une autre et même au sein de la parcelle, les bordures sont souvent plus touchées que l'intérieur de la parcelle. Les dégâts principaux se caractérisent par des fruits pourris ou absents, et ne sont, le plus souvent, observables qu'à la récolte. Ils occasionnent une perte de rendement directe et indirecte puisque la récolte touchée doit être triée avant une possible commercialisation d'un lot sain. Les dégâts estimés sont assez variables, bien souvent en situation de pression forte, ils peuvent atteindre 30 % (entre 10 et 30 % en moyenne).

Moyens de lutte

La lutte repose principalement sur l'utilisation de produits phytosanitaires. La fin de l'usage de l'acétamipride en 2018 a placé les producteurs en difficulté pour enrayer la prolifération des punaises dès les premières apparitions (il semblerait que le premier usage en 2017 a été concluant selon les producteurs interrogés). Les traitements avec des produits autorisés sont jugés moins efficaces, même si les comparaisons sont délicates. La coopérative Unicoque préconise des traitements à partir de pyréthrinoïdes : deltaméthrine, lambda-cyhalothrine. Ces interventions peuvent intervenir quasiment tous les 10 jours. Les traitements insecticides sont toutefois jugés par certains trop impactant sur la faune auxiliaire (destruction). Pour les producteurs hors réseau Unicoque, les interventions se font sur la base des observations sur l'exploitation, des informations qui remontent des réseaux et des informations parues dans les bulletins de santé du végétal (BSV), notamment dans le BSV noisette mis en place par la chambre d'agriculture du département.

L'approche collective des traitements est souhaitée pour éviter les contaminations de cultures à cultures, l'espèce étant très mobile. Les producteurs ont expérimenté différents moyens de lutte, principalement physiques tels que le piégeage massif et l'usage de filets. Le piégeage massif semble avoir plutôt un effet contreproductif (effet attractif des punaises), et la méthode des filets est jugée assez contraignante pour obtenir une barrière étanche, en plus de leur coût onéreux. Il est également à noter que la hauteur des noisetiers constitue une limite à l'usage des filets. Certains exploitants indiquent également utiliser des traitements à base d'huiles.

Menaces

Il existe chez les enquêtés une forte menace d'arrêt de la culture de noisettes, car les mauvaises années s'enchaînent et l'équilibre financier est très fragile. Pour les noisettes en coques, il n'existe pas de solution de triage à la récolte disponible pour commercialiser des lots corrects. Certains producteurs seront obligés de vendre des noisettes décortiquées afin d'éviter toutes mauvaises surprises liées à la punaise diabolique.

Attentes

Les exploitants attendent de déploiement de l'usage d'agents parasitoïdes de la punaise expérimentation coordonnée par INRAE (projet PACTE financé dans le cadre du PARSADA). Un micro hyménoptère (*Trissolcus mitsukurii* et *Trissolcus japonicus*), originaire d'Égypte peut parasiter les œufs de punaises et empêcher leur développement. Les producteurs d'Unicoque ont un espoir avec la mise en place d'une nouvelle machine de tri qui permettrait de détecter même avec coque si le fruit est commercialisable ou non. Une réautorisation de l'acétamipride est souhaitée par certains producteurs. Enfin, d'autres expriment leur espoir d'une régulation naturelle des populations de punaises.

FILIÈRE POMMES

11 enquêtes ont été réalisées dans des exploitations ayant des vergers de pommiers, pour une surface totale de 320 ha de pommes. Ces exploitations ont souvent une production fruitière diversifiée, notamment avec du kiwi et/ou de la prune, parfois des cerises et des pêches. Il s'agit principalement d'exploitations dont la surface de verger est largement majoritaire dans la SAU. Aucun réseau collectif n'est clairement identifié pour accompagner les arboriculteurs, hormis les services de conseil assurés par les coopératives et/ou la chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne

Observations

Les premières observations sont intervenues en 2018-2019. Le pic d'observation est variable selon les exploitations mais avec une fréquence plus importante pour les années 2020-2022. Les années 2023 et 2024 ont été plutôt clémentes.

Les punaises diaboliques sont observées dès le mois d'avril, avant la formation des fruits. Néanmoins, les premières attaques interviennent à la formation du fruit et peuvent se prolonger jusqu'à la récolte. Dans certaines exploitations, une recrudescence de punaises est observée après les moissons pour les parcelles limitrophes d'îlots de grandes cultures. La population de punaises est jugée en croissance même si une grande variabilité interannuelle est observée. D'une manière générale, comme pour la noisette, les attaques sont variables dans le temps (d'une année par rapport à une autre mais aussi au cours de la campagne) et dans l'espace (d'un territoire à une autre, d'une exploitation à une autre et au sein même d'une parcelle).

Dégâts

Les dégâts se matérialisent par des piqûres sur l'épiderme, la production par le fruit de tâches de liège et l'apparition de nécroses ponctuelles. La chute des fruits peut aussi intervenir.

Les fruits tachés sont déclassés et peuvent être refusés à la commercialisation par les coopératives et partent souvent pour la production de jus. Les variétés tardives semblent être plus exposées que les précoces. Les pertes sont très variables selon les campagnes et les parcelles et peuvent aller jusqu'à 25-30 % de la production.

Moyens de lutte

Certains arboriculteurs pratiquent un suivi des populations en installant des pièges (moins fréquent que pour le réseau noisette d'Unicoque). Ils ont recours à des traitements insecticides, entre 2 et 3 traitements à base de pyréthrinoïdes.

Initialement utilisé comme fongicide et bactéricide à action préventive, le sulfate de cuivre tribasique est également utilisé par certains producteurs sur les ooplaques. Les exploitants bénéficient, pour la majorité d'entre eux, d'un suivi par des techniciens de chambre et de coopératives. L'utilisation de filets est répandue, mais requiert une bonne maîtrise pour éviter d'y piéger des punaises à leur fermeture. D'autres solutions sont testées comme l'utilisation d'argile ou le piégeage massif.

Menaces

Certains producteurs de pommes expriment une crainte de traiter de plus en plus leurs vergers au fur et à mesure que la pression de la punaise s'intensifie. D'autres expriment la peur de ne plus avoir de produits homologués pour traiter et d'avoir une recrudescence d'attaques de nouveaux ravageurs. Même si les lâchers de parasitoïdes sont exprimés comme une attente, certains producteurs craignent leur prolifération qui pourrait être négative pour les auxiliaires de culture. Enfin, comme pour la filière noisette, l'arrêt total de l'exploitation de leur verger est envisagé si la situation perdure.

Attentes

Les exploitants sont dans l'attente de l'introduction des parasitoïdes et

d'autres solutions efficaces que pourraient apporter les expérimentations et la recherche.

FILIÈRE KIWI

6 enquêtes ont été réalisées dans des exploitations ayant principalement des productions de fruits notamment de pommes et kiwi.

Observations

Les premières observations interviennent en 2020 avec un pic pour les années 2022/2023. Les punaises sont observées dès la formation des fruits et ce jusqu'à la récolte. Tous les stades du cycle de vie de la punaise sont observés dans les vergers (œufs, larves et adultes).

Dégâts

Les dégâts se manifestent par des fruits boursoufflés, déformés, des tâches lignifiées sur la peau et les attaques notamment en début de campagne peuvent se traduire par la chute des fruits.

Les infestations semblent plutôt se produire en milieu ou fin de campagne pour le kiwi (de l'été à l'automne jusqu'à la récolte). Les pertes sont variables selon les campagnes et les vergers. Il semblerait que les kiwis jaunes soient plus affectés que les kiwis verts. Il est même évoqué que parfois les dégâts ne sont visibles que par le consommateur lorsqu'il épluche le fruit.

Moyens de lutte

Les interventions sont réalisées avec des insecticides (pyréthrinoïdes) avec jusqu'à 5 traitements par an. Ces traitements sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Pour les alternatives aux produits chimiques, les filets sont utilisés et d'autres expérimentent le piégeage massif, les huiles ou encore les argiles.

Menaces

La crainte majeure est de ne plus avoir suffisamment de substances chimiques autorisées face à une population et une pression des punaises diaboliques en constante augmentation.

Certains producteurs expriment leur inquiétude sur l'apparition de nouveaux ravageurs, et du changement climatique qui le favorise.

Enfin, l'arrêt de la production de kiwi est envisagé.

Attentes

Les attentes se concentrent principalement autour de l'introduction des parasitoïdes.

FILIÈRE SOJA/ POIS CHICHE

5 enquêtes ont été réalisées avec présence de soja sur l'exploitation pour une surface en soja entre 30 et 50 ha. Le soja est une culture en rotation avec d'autres grandes cultures dans des exploitations avec une superficie assez importante (60 ha pour la plus petite). Pour certaines d'entre elles, un verger de noisetiers est aussi présent et pour une exploitation un atelier de maraîchage.

Observations

Les premières observations pour le soja dans ce territoire semblent plus récentes. Les punaises seraient présentes depuis 2022/2023, avec un pic de pression en 2024. Des observations et dégâts ont été signalés notamment pour le sorgho dans une exploitation. Les grandes cultures sont surtout mentionnées dans les entretiens comme plante « hôte » au printemps et comme zone de passage des punaises des champs vers d'autres cultures lors des moissons.

Dégâts

La production est principalement affectée par un nombre de graines moins important dans la gousse ou bien par un manque de développement de celle-ci aboutissant à des gousses flétries. La récolte touchée peut être déclassée voire même refusée par la coopérative. Les pertes peuvent aller jusqu'à 50 % pour les cultures qui cumulent les aléas climatiques et les attaques de punaises. Les semis précoces semblent moins

touchés et les bordures de champs plus impactés. Les haies à proximité de la parcelle pourraient avoir un effet positif en tant que plantes hôte des punaises et des auxiliaires de cultures. Une autre particularité, il semble que les punaises diaboliques fassent moins de dégâts dans les cultures de soja irrigué par rapport au non irriguées.

Moyens de lutte

Les traitements sont réalisés avec des insecticides, en particulier les pyréthri-noïdes. Il existe des essais de traitement avec du sulfate de cuivre tribasique sur les bordures de champs. Peu d'alternatives ont été mobilisées, un producteur a mis en place des bandes végétales attractives pour les punaises ou certains essaient de réaliser des rotations pour réduire la pression.

Menaces

Les producteurs évoquent également l'arrêt de la culture de soja (au profit du tournesol et du sorgho), notamment après l'année 2024 où la pression de la punaise diabolique a été très forte. Les mêmes menaces que les autres cultures sont évoquées comme la prolifération des nouveaux ravageurs à cause du changement climatique ou la peur de l'inefficacité des parasitoïdes. Certains expriment la crainte de devoir utiliser davantage de produits phytosanitaires.

Attentes

Les attentes sont fortes pour avoir des auxiliaires efficaces pour lutter contre la punaise diabolique (parasitoïdes). Il est exprimé aussi une attente de trouver des produits de biocontrôle plus efficaces que ceux actuellement autorisés.

MARAÎCHAGE

Peu d'enquêtes (au nombre de 3, produisant en agriculture biologique) permettent de documenter les attaques dans les exploitations maraîchères.

La présence de punaises est signalée (y compris dans tunnels hauts) avec souvent une forte pression et des dégâts sur tous les légumes d'été, notamment

sur les tomates et les courgettes. La pression s'est accentuée depuis 2023. Les dégâts sont divers : fleur avortée, fruit boursouflé ou tacheté. Ils sont ainsi visibles dès le stade de la floraison. Deux enquêtés précisent que la pression en maraîchage est préoccupante, d'autant plus pour ceux en bio, car ils ne disposent pas de produits phytosanitaires pour éliminer les punaises. Les alternatives biologiques consistent à favoriser les auxiliaires des cultures (présence de haies, de plantes attractives pour auxiliaires), l'élimination manuelle dans certains cas, l'usage de cuivre ou d'huiles essentielles.

Ces producteurs attendent l'introduction des parasitoïdes mais émettent des inquiétudes quant à son impact sur les auxiliaires déjà présents.

Conclusions

Observée depuis l'année 2020, la prolifération de la punaise diabolique s'est accélérée au cours des années 2023/2024. Insecte polyphage, les enquêtes réalisées confirment cette caractéristique où très peu de filières sont épargnées dans le Tarn-et-Garonne (la vigne étant la principale culture épargnée).

La culture de noisettes apparaît dans ce département comme celle la plus impactée par la prolifération de la punaise diabolique même si une grande variabilité est observée dans le temps et l'espace. Les dégâts peuvent être conséquents et remettre en cause la pérennité de la culture de la noisette au sein des exploitations. En effet, des lots sont souvent déclassés voire refusés pour leur commercialisation. Les exploitations sont souvent très fortement spécialisées et sont ainsi peu résiliente face aux dégâts provoqués annuellement par la punaise. À l'inverse, les exploitations diversifiées sont plus résilientes car toutes les cultures ne sont pas affectées ou de manière hétérogène.

Pour les autres cultures fruitières, les productions de pommes et de kiwis

sont les plus affectées avec des dégâts qui empêchent également la commercialisation. Les cultures légumières d'été sont aussi très vulnérables aux attaques de punaises. Enfin en grandes cultures, l'impact le plus important est observé pour le soja, corroborant les résultats de l'enquête quantitative régionale.

Les produits phytosanitaires sont souvent privilégiés, faute d'alternatives efficaces. Cependant, leur efficacité n'est pas optimale et les exploitants ont tendance à davantage en utiliser. En effet, les dégâts ne sont pas immédiatement visibles et la punaise est souvent partie lorsque l'agriculteur se rend compte que ses fruits ont été piqués et traite sa parcelle. L'impact est plus fort encore pour les producteurs en agriculture biologique qui semblent dépourvus de solutions non-chimiques de lutte.

Toutes les filières expriment le besoin d'une solution rapide et efficace, d'où l'importance accordée à l'introduction des parasitoïdes, qui nourrit beaucoup d'espoirs et parfois aussi de craintes (à savoir l'impact qu'ils pourraient avoir sur la biodiversité locale).

La punaise diabolique menace très sérieusement la viabilité de certaines exploitations où il est souvent envisagé d'arrêter de produire les cultures impactées (perte de rendement trop importante). Ce point est préjudiciable au vu du contexte actuel du renforcement de la souveraineté alimentaire.

Les exploitants préconisent d'agir de manière collective et de coordonner l'action entre toutes les filières. En effet, la punaise est opportuniste et se déplace d'une culture à une autre, et d'une exploitation à une autre. Le cloisonnement d'une stratégie de lutte par filière pourrait être contreproductif. Certains exploitants plaident pour la mise en place d'une action collective, coordonnées et multi-filière, par exemple au travers d'un réseau.

GLOSSAIRE

SAU : Surface agricole utile

PARSADA : Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures.

PACTE : Programme d'Actions Collaboratives inter filières de Transition Écologique contre les Pentatomidae

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

POUR EN SAVOIR PLUS :

Consulter l'article de l'INRAE sur les alternatives chimiques et non chimiques existantes à l'usage des néonicotinoïdes (<https://www.inrae.fr/actualites/rapport-2025-alternatives-usage-neonicotinoïdes>).

Direction régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt d'Occitanie
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative, Bât. D,
1 Place Émile Blouin - CS 7005
31 952 Toulouse cedex 9

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Juliette Fourcot
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Cassagne
Rédacteur : Maxence Villegas
Christophe Laloe
Leane Neveu (stagiaire)
Composition : Barbara Deltour